



COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU 09 AVRIL 2021

Présents : Michel FISCHER, Véronique PAILLARD, Laurent BRAYARD, Delphine PRUDENT, Ghislain BATAILLARD, Brigitte BRETIN, Rémi COUTELIER, Benoit CRETET, Christelle DRAPIER, Aline FONTIMPE, Corinne GUIRAUD, Caroline LAVERSENNE, Louis LUX, Marc PISTORESÌ.

Absente excusée : Laurence CAMBRAY qui donne pouvoir à Michel FISCHER.

Secrétaire de séance : Ghislain BATAILLARD.

BUDGET PRIMITIF 2021

Michel FISCHER donne lecture et explications sur le projet du budget 2021.

En fonctionnement, le budget s'équilibre en dépenses et en recettes à : **694 843 euros**. Il intègre les revenus liés aux ventes de bois fin 2020. Il permet dans un contexte difficile une baisse de la fiscalité sur le foncier bâti de 1 point. La taxe foncière bâtie communale passe donc de **13.58 % à 12.58 %**. Comme les taux fonciers bâtis et non bâtis sont liés, le taux foncier non bâti baissera de **33.30 % à 32.42 %**.

Cette baisse de fiscalité associée à la mise à jour des recettes TH (taux pris en compte 2017 et non 2020) aura un impact sur les recettes de 18 701 euros.

Dans le principe d'une prise en compte d'une fiscalité du bloc communal, la hausse votée par ECLA sera atténuée par cette baisse des taux communaux.

Avec la part départementale affectée au budget communal par suite de la réforme de la taxe d'habitation, la taxe foncière affichée sur les documents fiscaux sera de **36.94 %** pour le foncier bâti et **32.42 %** pour le foncier non bâti.

En investissement, le budget s'équilibre à **458 642 euros**. Après des investissements conséquents les années précédentes sur les bâtiments communaux, ce budget 2021 prévoit des travaux de sécurisation de la rue du Revermont aux abords du groupe scolaire et les travaux d'effacement de réseaux aériens dans ce secteur et sur la rue Blanche Fieux en lien avec le SIDEC.

Le programme de renouvellement et d'amélioration de l'éclairage public également en lien avec le SIDEC se poursuivra avec l'installation d'horloges astronomiques et d'ampoules moins énergivores.

Ces travaux s'ajoutent à ceux décidés fin 2020 (aménagement abords église, réfection électrique clocher église, réfection barrière balcon Mairie).

Ce budget intègre également la participation aux travaux d'entretien des bâtiments et infrastructures du SIVOS (école numérique), et la poursuite et l'amélioration du soutien au tissu associatif.

Une somme est affectée sur la possibilité de réfection des menuiseries de la mairie en fonction des subventions mobilisables.

Il est envisagé une réfection de l'ancienne salle du conseil à l'étage de la mairie.

En recettes, ce budget bénéficie du versement FCTVA par suite des travaux de la salle des fêtes, et diverses subventions liées au plan de relance.

Aucun emprunt n'est prévu pour cet exercice budgétaire.

Le budget est adopté à l'unanimité.

VOTE DES TAUX D'IMPOSITION

La taxe foncière sur le foncier bâti sera de **36.94 %** et **32.42 %** pour le foncier non bâti.

Le vote des taux d'imposition est accepté à l'unanimité.

TRAVAUX SIDEC

Le conseil valide à l'unanimité la proposition du SIDEC pour le projet d'effacement des réseaux aériens rue du Revermont aux abords du groupe scolaire ainsi que la possibilité d'effacer les réseaux rue Blanche Fieux.

CONSTITUTION D'UNE PROVISION COMPTABLE

Le Maire indique aux conseillers que la constitution d'une provision comptable pour créances risquant d'être compromises est obligatoire à compter de cette année. Il propose au Conseil d'inscrire la somme de 500 euros, le conseil accepte à l'unanimité.

EAU : TRANSFERT DE L'ACTIF DE LA COMMUNE A ECLA

La compétence « EAU » ayant été transférée à ECLA au 1^{er} janvier. La commune doit également transmettre son actif et passif en la matière. Il s'avère que Macornay n'a pas de dette en cours et un réseau en état satisfaisant. Accord du conseil à l'unanimité.

AFFOUAGE :

Le montant des lots d'affouage pour les couronnes par suite de la vente de bois est fixé à 30 euros. 4 affouagistes sont inscrits.

AFFAIRES EN COURS :

- **Bilan action sociale** : Suite action fin d'année 2020 : 184 bons d'achat de 20 euros ont été utilisés. Satisfaction des commerçants ainsi que des bénéficiaires pour cette action.
- **CLECT** (Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées) à **ECLA** : Michel FISCHER et Véronique PAILLARD représenteront la commune.
- **SIVOS** : Ouverture d'une 6ème classe à la rentrée prochaine, ce qui est une excellente nouvelle.

A la suite des nouvelles mesures liées à la pandémie le centre de loisirs des Loustics sera fermé pendant les vacances d'avril.

FLEURISSEMENT :

La commission fleurissement a fixé la date des plantations au mardi 11 mai à 17H. Un planning d'arrosage par des bénévoles est en cours de réalisation.

QUESTIONS DIVERSES :

- Un généreux donateur a fait un don à la commune de 450 euros, il est vivement remercié par le conseil municipal.
- Un administré de la commune situé rue de Longefin a envoyé un courrier pour signaler des problèmes de réseau Télécom. Le conseil en a pris connaissance.
- Il a également été constaté que des déchets de toutes natures ont été déposés à la limite entre Moiron et Macornay. Des panneaux d'interdiction seront installés et un signalement sera fait en gendarmerie.

Fin de séance 22h45

Le Maire,



Michel FISCHER



Le Secrétaire de Séance

Ghislain BATAILLARD.

